

# L'INQUISITEUR ENTRE EN SCÈNE

En Alsace, les premiers procès en sorcellerie, peu nombreux, étaient dus à des initiatives locales. À partir de 1478, les choses prennent un autre tour avec l'entrée en scène d'un personnage redoutable, l'Inquisiteur Heinrich Kramer, originaire de Sélestat. Cet homme est surtout connu comme auteur du *Maillet des Sorcières*, véritable manuel des persécuteurs pendant deux siècles. Que sait-on, en fait, de lui ?

## L'ÉTRANGE FRÈRE HEINRICH KRAMER, DIT INSTITORIS

### Le début de carrière

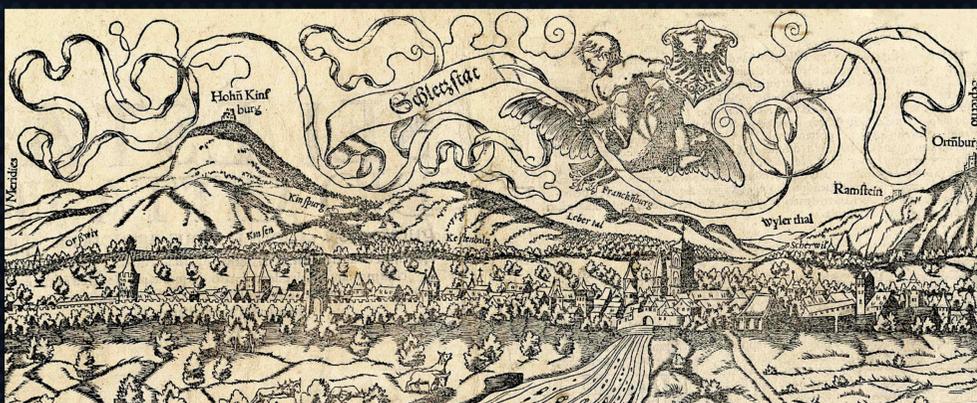
Heinrich Kramer, né vers 1430 à Sélestat, a sans doute fait ses études à l'École Latine de la ville, avant d'entrer aux Dominicains en 1445. On peut suivre sa carrière à partir de 1458, date à laquelle il est le confesseur de Reiser, dernier hérétique brûlé à Strasbourg.

Dans les années 1460, il se distingue comme défenseur de l'autorité du Pape contre les conciles, l'empereur et les hérétiques. Ce qui lui vaut un soutien indéfectible de Rome. Il s'illustre aussi à Trente, dans un procès contre les juifs, accusés de meurtre rituel. C'est lui qui constitue le dossier, puis convertit les condamnés avant exécution. Il décide ensuite de se consacrer à la traque des hérétiques et des sorcières. Depuis quelques années, il se fait appeler *Institoris*, traduction latine de son nom, qui signifie "épicien". En mars 1478, Sixte IV le nomme inquisiteur d'une province d'Alémanie comprenant l'Alsace, la Suisse alémanique et les territoires de l'Autriche. En 1479, il est promu docteur en théologie. Début 1482, il est soupçonné de détournement de fonds, mais parvient à plaider sa cause à Rome et devient même prieur des Dominicains à Sélestat. En octobre 1483, Sixte IV accorde à leur église une indulgence de 3 ans, qui doit financer la lutte contre "certaines femmes qui ont renié leur foi", comprenez : les sorcières. Il multiplie les procès dans les diocèses de Bâle, Strasbourg et Constance.

### Les aventures autrichiennes de Kramer

Pour comprendre sa façon de procéder, il faut le suivre ailleurs qu'en Alsace, dans la vaste juridiction qui lui a été attribuée. En automne 1484, il se rend à Ravensburg, pour y éradiquer les sorcières, mais échoue face à des juristes qui obtiennent la libération de plusieurs accusées. Il se plaint donc au Pape Innocent VIII, nouvellement élu. Celui-ci le soutient par la Bulle *Summis Desiderantes Affectibus*, qui réclame pour lui les pleins pouvoirs. C'est armé de ce texte, que frère Heinrich arrive à Brixen à l'été 1485. Sur place, dans un premier temps, Kramer est soutenu par l'évêque Golser et l'archiduc Sigismond, qui lui donne un laissez-passer d'un an sur ses terres. En août-octobre, à Innsbruck, plus de 50 personnes sont examinées, dont deux hommes. Golser n'est pas présent, malgré l'insistance de Sigismond. Le procès démarre au milieu de l'hostilité de la population, qui semble se souvenir de l'épisode de Ravensburg. L'interrogatoire du 29 octobre est perturbé par l'avocat des accusés, Johann Merwais, qui proteste contre les irrégularités de procédure et l'indécence des questions que Kramer pose sur la vie sexuelle des accusées. Il va jusqu'à demander l'arrestation de l'inquisiteur. Le 31, toute la procédure est annulée : les accusées sont libérées, et Sigismond prend à sa charge les frais du procès. L'opinion de l'évêque Golser sur Kramer est déjà faite : il le considère comme retombé en enfance et lui conseille de retourner à Sélestat. Sigismond lui fait également comprendre qu'il n'est plus en sécurité sur ses terres.

Revenu en Alsace, Kramer rédige le *Maillet des Sorcières* (*Malleus Maleficarum*), publié à Spire, en 1486.



Vue de la ville de Sélestat  
Gravure sur bois extraite de : la "Cosmographia universalis", de Sébastien Münster (1489-1552).  
La Bibliothèque universitaire d'Aix détient une édition de 1552.

## Malleus Maleficarum



## QUEL BILAN ?

### EN AUTRICHE, UNE LUTTE POUR LE POUVOIR

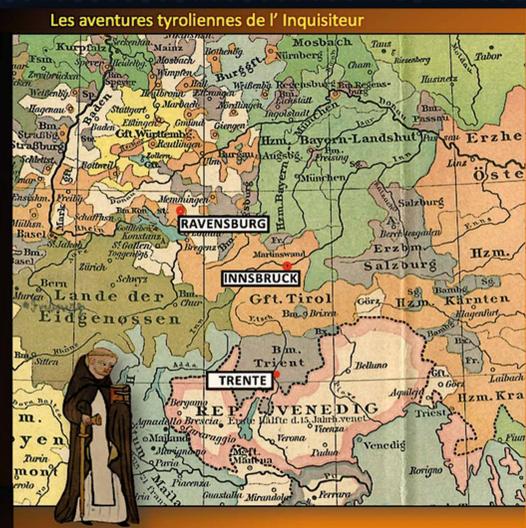
On a vu que l'invention de la sorcière en Savoie avait comme arrière-plan la compétition entre le Pape et le Duc Amédée VIII. On retrouve ce facteur politique lorsque Kramer tente, à travers des procès en sorcellerie, d'imposer son autorité judiciaire en Autriche. C'est l'entente de l'évêque et de l'archiduc qui le fait échouer.

### ET EN ALSACE

L'activisme de l'inquisiteur n'a pas entraîné un raz-de-marée de procès : il s'attribue à peine 48 condamnations. Mais il y a désormais une volonté, un programme. C'est en lisant le *Maillet des Sorcières* qu'on s'en rend pleinement compte.

### La suite de la carrière

Sa carrière n'est pas interrompue par ses mésaventures au Tyrol. En 1491, il publie un *Maillet des sorcières de Nuremberg*, un traité abrégé de pratique judiciaire, où il se vante d'avoir fait exécuter 200 sorcières. En 1486, il en était encore à 48. Il a donc poursuivi son œuvre de mort. Il meurt en 1505 à 75 ans. Pas sur un bûcher, dans son lit...



Le champ de compétence de l'inquisiteur Institoris comprenait le Rhin supérieur et toute la partie danubienne du Saint-Empire



Sixte IV  
pape de 1471 à 1484



Innocent VIII  
pape de 1484 à 1492



Sigismond le Riche  
archiduc (1446-1496)



La cour du château d'Innsbruck avec un ciel nuageux  
Aquarelle d'Albrecht Dürer, 1494-95. Graphische Sammlung Albertina, Vienne.